

Chapitre 1 : Une définition de la biodiversité

Qu'est-ce que la biodiversité ? comment la décrire et la recenser ?

La biodiversité est représentée **par trois aspects** :

- **la diversité des espèces** –
- **La diversité des écosystèmes** - Ecosystème est un milieu caractérisé par des caractéristiques physiques (pH, température, luminosité...) dans lequel vit une association d'organismes vivants.
- **la diversité génétique au sein des espèces** - Au sein d'une espèce des variations sont visibles, elles résultent de variations de l'information génétique au niveau des gènes ; les allèles.

Comment recenser la biodiversité ? → Etudions la biodiversité dans le lycée

Comment définir une espèce ?

La notion d'espèce est un concept créé par l'être humain : c'est un ensemble d'individus semblables, capables de se reproduire et d'avoir une descendance fertile. Ce concept d'espèce permet également de décrire, distinguer, comparer et classer la biodiversité et sert donc de repère commun.

Dans la réalité biologique, la définition de l'espèce présente des limites : la ressemblance et l'isolement reproducteur sont bien plus flous dans la réalité.

Comment expliquer les variations entre les individus de la même espèce ?

Un même gène existe sous des versions différentes appelées allèle.
Les allèles sont dus à des mutations de l'information génétique